

La fausse compassion

samedi 8 septembre 2007, par [LEHMANN Christian](#), [WINCKLER Martin](#) (Date de rédaction antérieure : 6 septembre 2007).

Christian Lehmann et Martin Winckler, médecins et écrivains, ont initié une pétition contre les franchises médicales [1]. Christian Lehmann [2] est membre d'Espace généraliste, un groupement syndical contestant les politiques libérales de santé. Auteur de romans, d'essais, Martin Winkler a également écrit des manuels pratiques à l'usage de celles et ceux qui ne veulent pas trop dépendre des médecins [3].

Plus de 53 % des votants en faveur du candidat UMP. 70 % d'opinions favorables à la composition du gouvernement Fillon, à en croire les sondages. Parmi eux, cette femme de 72 ans, patiente de longue date, qui vient s'asseoir devant moi et, me tendant un article sur l'Appel contre la franchise, me dit : « *Mais enfin... on a voté pour lui... mais pas pour ça...* » Mais si. Car Nicolas Sarkozy n'a pas avancé masqué. Il a clairement annoncé, depuis longtemps, sa volonté de mettre en place une franchise sur les remboursements de soins, à l'image des assurances automobiles. Et tous ses fans le répètent : cet homme fait ce qu'il dit.

Déjà, en 2000, dans son livre, *Libre*, il écrivait : « *Je crois utile qu'un système de franchise soit mis en place comme pour tout processus d'assurance. Ainsi, les 500 premiers francs [76,22 euros] de dépenses de santé annuelles des assurés sociaux ne seraient pas remboursés, afin de responsabiliser ceux-ci.* » Ah ! Responsabiliser les assurés ! Toujours la même rengaine : le déficit de la Sécurité sociale ne serait pas dû à la désorganisation du système, ni à la fâcheuse tendance du pouvoir à céder aux lobbies les plus puissants, ni au glissement progressif, depuis 1982, de 10 % de la richesse nationale brute des revenus du travail (qui alimentent les caisses) vers les revenus financiers (qui sont partiellement exonérés de cotisations). Il serait dû aux « consommateurs de soins » irresponsables.

En réalité, les patients sont depuis longtemps « responsabilisés » financièrement : outre leurs cotisations d'assurance maladie, ils paient le ticket modérateur, un forfait plafonné à 50 euros par an sur les consultations et actes de biologie, un forfait de 18 euros sur les actes techniques, un forfait hospitalier journalier de 16 euros... Une franchise supplémentaire ne va pas plus « responsabiliser » les malades, mais fragiliser le système de prise en charge solidaire. À la tribune de la convention santé de l'UMP, en juin 2006, Nicolas Sarkozy ne s'en cachait pas : « *Nous parlons d'assurance maladie... Y a-t-il une seule assurance sans franchise ?* » Tout doit obéir pareillement aux lois du marché. Exit le modèle français, Nicolas Sarkozy et les siens ont décidé de faire table rase de l'héritage du Conseil national de la Résistance, au nom du néolibéralisme. Seule ombre ou presque au tableau, la prise de conscience d'une poignée de professionnels de santé, d'économistes, d'usagers, initiateurs, début avril, d'un appel.

C'est peu dire que la santé fut largement absente de la campagne présidentielle. L'élection passée, Roselyne Bachelot, ministre de la Santé et des Sports, annonçait la couleur : à partir de 2008, les Français acquitteront quatre franchises annuelles de 10 euros sur leurs dépenses de consultations, de médicaments, d'examens biologiques et d'hospitalisation. Soit 40 euros au maximum, au total... par « foyer ». Interrogé, le 21 mai, sur France Inter par un auditeur, Martin Hirsch, haut-

commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté, déclare son opposition à la franchise. Avant de se rétracter, 24 heures plus tard, « *pleinement rassuré* » par les précisions de Roselyne Bachelot et de Xavier Bertrand : en effet, la mesure « *sera accompagnée des exonérations nécessaires pour tenir compte des situations sociales très dégradées* ». La logique très particulière du sarkozysme en action consiste à délaissier la justice sociale pour lui préférer la charité, en faisant le tri entre les « très pauvres » et les « un peu moins pauvres que les plus pauvres ». Au risque de favoriser une lutte des classes interne, stigmatisant les bénéficiaires de la CMU « *qui, eux, Docteur, peuvent se soigner les dents gratis !* » Rien ne se perd, tout se recycle, même la charité, qui sert ainsi à conforter les ménages modestes dans l'idée qu'un autre, coupable de tous les maux, est responsable de leurs difficultés financières.

Même parée de quelques aménagements, la franchise continue de fédérer les mécontents : 60 % des Français interrogés se déclarent opposés à sa mise en œuvre. Début juin, l'appel engrange plus de 45 000 signatures... Parmi les initiateurs de l'appel, chacun, dans son champ d'expertise, en déconstruit les mécanismes et les effets indésirables. Ainsi Jean De Kervasdoué, ancien directeur des hôpitaux, souligne l'impossibilité, pour l'assurance maladie, de traiter la question « qu'est-ce qu'un "foyer" ? » Comment en déterminer le revenu et le montant de la franchise quand le père est affilié au régime général, la mère à la Mutuelle générale de l'Éducation nationale et l'un des enfants au régime étudiant ?

« *Mais enfin... on a voté pour lui... mais pas pour ça...* » Mais si. Vous avez voté contre l'autre, celui qu'on a rendu responsable de tous les maux. Et vous venez de découvrir que, dans l'esprit des puissants, l'autre, c'est vous. Juste avant ses vacances américaines, Nicolas Sarkozy, accompagné d'une ministre de la Santé particulièrement muette, s'est rendu à Dax, dans un centre d'accueil de jour en gériatrie. Là, entouré de personnes âgées dépendantes, le président annonce que sa franchise a pour unique but... de financer la lutte contre le cancer et l'Alzheimer ! C'est à ce titre que les patients âgés, dont il s'est entouré comme caution médiatique, mettront les premiers la main à la poche pour payer leur propre traitement : 0,50 euro sur chaque boîte de médicaments, sur chaque acte d'infirmier ou de kinésithérapeute, et 2 euros par transport sanitaire. « *Qui va oser venir me dire que, face aux défis que représentent l'Alzheimer, les soins palliatifs et la lutte contre le cancer, on ne peut pas donner 4 euros par mois ?* » Plus culpabilisant que ça... Aux uns le paquet fiscal, aux malades la « responsabilisation ». Sous couvert de compassion, la énième mouture de la franchise Sarkozy est bien un clou supplémentaire dans le cercueil de l'assurance maladie solidaire.

Voir en ligne : <http://www.appelcontrelafranchise.org/>

P.-S.

* Paru dans Rouge n° 2217 du 6 septembre 2007.

Notes

[1] <http://www.appelcontrelafranchise.org>

[2] À lire : *Les Fossoyeurs... Notre santé les intéresse*, Éditions Privé, 268 pages, 18 euros.

[3] Martin Winckler, *La Maladie de Sachs, J'ai lu*, 642 pages, 8,40 euros ; *Contraceptions mode d'emploi, J'ai lu*, 8,40 euros ; et, avec Salomé Viviana, *Les Droits du patient*, Fleurus, 396 pages, 20 euros).